Image not found or type unknown

Probleme de Pret bancaire

Par **totonn**, le **19/01/2017** à **14:58**

Bonjour,

Je me suis engagé pour acheter un bien neuf sur plan auprès d'un promoteur en avril dernier. Les travaux devaient commencer dernier trimestre 2016. J'ai donc rechercher un pret bancaire que j'ai obtenu et qui est nécessaire pour passer chez le notaire.
Or le promoteur me dit que les travaux sont bloqués par la mairie et on ne sait pour combien de temps.
Ma question est que si les travaux sont bloqués trop longtemps, puis je me dédire du projet (j'ai versé un chèque de 1500€ pour la réservation)?
Mais le problème majeur même si me retire du projet, la banque m'a déjà prélévé des frais de garantie (2550€) + Frais de dossier d'environ 600€, est légal alors que je n'ai pas encore acheté véritablement le bien? est il possible de récupérer cet argent ou est ce perdu même si je renonce à la vente?
Je vous remercie pour votre aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés